



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 17 novembre 2016
Convocation des conseillers :
le 17 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 novembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Pierre-Marc Knaff, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 9.2. Participation financière de la Ville aux frais
d'exploitation de la Kulturfabrik, subside extraordinaire;
décision

Vu la lettre du Centre Culturel «Kulturfabrik» du 7 novembre 2016;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide
à l'unanimité**

d'accorder le subside extraordinaire suivant :

- Centre culturel Kulturfabrik : € 46.000,00

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 08.02.2017

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre